



Direction Régionale de l'Environnement
BASSE-NORMANDIE



Zone de type : 1

N° régional : 0004-0005

N° national : 250006501

Année de mise à jour : 2005

Superficie 4,5 ha

Altitude : 150 - 0 m

Mesure(s) existante(s) :
Aucune protection

Nombre d'espèces
inventoriées : 216

Commune(s)

INSEE	NOM
61333	PONTCHARDON

Inventaire du Patrimoine Naturel de Basse-Normandie

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) se définit par l'identification scientifique d'un secteur de territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique, où ont été identifiés des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine naturel. La présente zone est inscrite à l'inventaire des ZNIEFF. Cette fiche descriptive a notamment pour objet de contribuer à la prise en compte du patrimoine naturel, tel que le prévoit la législation française, dans tous projets de planification ou d'aménagement.

0004-0005

COTEAU DE LA COUR DES CARRIERES

Cette zone, constituée de deux herbages et d'un bois, se situe sur le versant nord d'un petit vallon sec à l'est du bourg de Pontchardon, entre 150 et 180 mètres d'altitude. Le long du chemin qui traverse le bois d'ouest en est se trouvent plusieurs cavités creusées par l'homme pour l'extraction de la craie au cours des siècles passés.

FLORE

Une flore typique de pelouse calcicole arrive encore à se maintenir sur la partie haute des herbages, en lisière de bois, un surpâturage et l'emploi d'engrais ayant banalisé le reste des herbages. Des espèces remarquables sont encore observées : l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), l'Anthyllis vulnérable (*Anthyllis vulneraria*), l'Héliantheme jaune (*Helianthemum nummularium*), le Fer à cheval (*Hippocrepis comosa*), le Genévrier (*Juniperus communis*), la Gesse des bois (*Lathyrus sylvestris*), le Grémil officinal (*Lithospermum officinale*)...

La hêtraie calcicole occupant la partie haute du coteau, renferme des espèces sylvatiques rares : le Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*), l'Hellébore fétide (*Helleborus foetidus*), la Mélitte à feuilles de mélisse (*Melittis melissophyllum*)...

FAUNE

L'étude de l'entomofaune a révélé la présence d'espèces intéressantes.

Parmi les papillons, on retiendra de l'Azuré de l'Ajonc (*Plebejus argus*), de l'Argus bleu-nacré (*Lysandra coridon*), du Collier de corail (*Aricia agestis*) et de la Piéride de la moutarde (*Leptidea sinapis*).

Le Criquet verte-échine (*Chorthippus dorsatus*) et le Criquet de la Phalène (*Stenobothrus lineatus*) sont deux espèces rares d'Orthoptères présents sur le site.

La découverte d'un Hyménoptère symphyte - *Macrophyta diversipes* - est intéressante, ce site constituant actuellement la seule donnée pour le département de l'Orne.

Parmi les autres invertébrés, signalons la découverte, au pied des cavités, de *Cochlodina laminata*, escargot considéré comme rare dans l'ouest de la France et comptant seulement deux stations dans l'Orne.

Enfin, la présence du Mulet à gorge jaune (*Apodemus flavicollis*) est fort intéressante, cette espèce étant rare et localisée en Basse-Normandie. De même, l'hibernation de nombreux chiroptères, parmi lesquels le très rare petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), dans les cavités du bois constitue un fait très intéressant.

Sources / Bibliographie

STALLEGER P., 1996 - Etude écologique de 4 coteaux de la ZNIEFF "Haute Vallée de la Touques", non paginé

Sources / Informateurs

1996 GUENIN E. - Données de terrain non publiées, CFEN de Basse-Normandie.